Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne, janvier Huitième année 1916 — N° 1

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 Compte de chèques postaux N° III 1366
Paraît tous les mois

Expédition et administration:
Imprim. de l'Union, Berne
Kapellenstrasse, 6

SOMMAIRE:

	Page
1. *Rapport de l'U. S. I.*	1
2. *Loi du travail dans les fabriques pendant la guerre*	5
3. *Le mouvement de salaire chez les relieurs*	6
4. *Le mouvement des employés de commerce*	8
5 *Dans l'Union internationale des ouvriers sur bois*	12
6. *Chez les métallurgistes et horlogers*	12
7. *Les petits profits*	12

Union Syndicale Internationale

Le président de l'Union Syndicale Internationale publie le rapport qui suit pour les années 1913/14 et 1914/15:

La guerre mondiale interrompit brusquement les travaux préparatoires sur la nouvelle forme des relations internationales des syndicats. La Conférence internationale de 1913 à Zurich n'avait pas seulement changé le nom de l'association internationale, mais elle lui avait donné de nouvelles tâches. Ainsi, la publication d'un *Bulletin Syndical International* et la création d'un bureau de traduction qui devait exécuter tous les travaux de traduction pour les centrales nationales affiliées à l'Union et pour les secrétariats professionnels internationaux.

Cette dernière institution nécessita de grands locaux, meublés en conséquence, et un personnel relativement nombreux. Le bureau a été organisé dans le premier semestre 1914 de façon à pouvoir répondre aux premières exigences. Pour octobre 1914, on prévoyait un agrandissement des bureaux parce que les travaux de traduction étaient devenus si nombreux que de nouvelles personnes devaient être engagées et qu'il était devenu nécessaire d'agrandir les bureaux.

En juillet 1914, le bureau occupait 12 personnes, outre le secrétaire. Selon leur nationalité, il y avait quatre Anglais, quatre Suisses romands, un Américain, un Danois et deux Allemands. Sur ces derniers, l'un était chargé des traductions du français et de l'anglais en allemand et l'autre des travaux d'expédition. Immédiatement après la déclaration de la guerre, il fallut suspendre la publication du *Bulletin Syndical International*, et comme les commandes de traductions cessèrent, il fallut congédier une partie du personnel. D'autres donnèrent leur congé pour retourner au pays. Les relations internationales, bien que n'étant pas complètement rompues, étaient si faibles qu'il parut préférable d'arrêter les comptes de l'U. S. I. et de laisser les travaux en suspens. Il furent arrêtés le 31 août 1914.

Contre toute attente, le bureau international reçut des commandes de traduction en septembre 1914 déjà, de sorte que la reprise de l'activité fut de nouveau nécessaire. Le secrétaire de l'U. S. I. ayant été libéré du service militaire, on put de nouveau répondre aux exigences les plus urgentes. Une partie des travaux de traduction faits hors du bureau furent exécutés par un camarade danois et un aide. Actuellement, outre le secrétaire, le bureau occupe un camarade de la Suisse romande et un aide. Une partie des travaux de traduction sont exécutés hors du bureau, car il ne paraissait pas recommandable, en ce moment, d'engager de nouvelles personnes entièrement rétribuées, parce que les commandes de traduction ne suffisent pas pour chacune des langues.

Les espoirs, que la signature d'une paix prochaine permettrait de rétablir bientôt les anciennes relations entre les syndicats de tous les pays, ne se réalisèrent malheureusement pas. Ni ceux non plus que je formulais dans une lettre de septembre 1914 qui prévoyait la publication commune des rapports de 1913 et de 1914 vers le milieu de 1915.

Cependant, comme il n'est pas usuel que les centrales nationales de syndicats restent, pendant plus de deux années, sans rapports d'administration des sommes qui me sont confiées, je me suis décidé à rapporter sur l'administration financière de l'U. S. I. Il n'est pas d'usage non plus de publier un rapport général. Etant donné l'état de choses, l'U. S. I. ne pouvait pas, en période de guerre, accomplir de grandes tâches. Une seule restait, celle de maintenir les relations, si faibles soient-elles, avec les centrales nationales. Dans ce but, ainsi que nous l'avons